

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demander en ligne un nouveau permis de conduire en cas de détérioration

Accéder au Service en ligne

Accessible avec FranceConnect ou avec vos **identifiants ANTS**. Si vous n'en avez pas, il vous est proposé de créer un compte pour avoir un espace personnel sur le site de l'ANTS.

Ce téléservice permet de faire une demande de permis de conduire en cas de détérioration.

Préparez les éléments suivants pour faire la démarche :

Justificatif d'identité

Justificatif de domicile

Photo-signature numérique. Si vous souhaitez envoyer une photo d'identité au format papier, il vous est proposé, à la fin de la démarche, de télécharger et d'envoyer le formulaire de dépôt photo signature.

Permis de conduire détérioré

Si nécessaire, formulaire de l'avis médical cerfa n°14880 (demande de catégorie du groupe lourd, suite à une intervention chirurgicale ou si le titre est soumis à avis médical)

La démarche est gratuite, excepté les frais de photo d'identité.

